

Présentation amendement « commissariats » Françoise Diehlmann

Monsieur le Président,

Monsieur le vice-président,

Mes chers collègues,

Ne nous voilons pas la face, la Région Île-de-France risque de faire face, dans les prochaines années, à de réelles tensions financières.

Non content d'avoir supprimé toute autonomie financière aux Régions, l'Etat baisse aujourd'hui massivement les dotations aux collectivités pour financer le pacte de responsabilité.

Or, depuis dix ans, l'Etat a largement renforcé les compétences obligatoires des Régions, mais sans leur transférer les ressources nécessaires.

Le décalage entre compétences et moyens transférés, qui s'accroît chaque année, a atteint 357 M€ pour l'année 2014.

Et en cette période difficile, vous nous proposez, une année encore, de nous substituer à l'Etat et de combler le désengagement de ce dernier dans l'exercice de ses compétences régaliennes.

Nous le disons avec force, les attentes des franciliennes et des franciliens sont très fortes sur les questions de médiation et de prévention.

Mais cela ne nous a pas échappé, les lignes qui se rapportent à ces actions connaissent cette année encore des baisses importantes.

Dans le même temps, le financement de commissariats et de gendarmeries concentre près de 50% des autorisations de programme de la Région en faveur de la sécurité, malgré une sous-consommation systématique de la ligne, année après année.

En conclusion, le maintien de ce programme nous apparaît donc tout bonnement injustifiable.

Nous en demandons donc, solennellement, la suppression.

Je vous remercie.